

Gaz moins cher ensemble :

Ensemble, nous avons obtenu la meilleure offre !



**PARIS,
Le 26 novembre 2013**



GAZ MOINS CHER ENSEMBLE

Une campagne arrivée à point nommé

➤ **Les résultats alarmants du baromètre 2013 du Médiateur National de l'Énergie (MNE) et de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)**
(publiés le 14 novembre)

- **Les tarifs : encore et toujours la principale préoccupation des Français**
 - 79% des Français font des tarifs de l'énergie un sujet de préoccupation
 - 67% des Français estiment en effet que leurs factures d'énergie représentent une part importante des dépenses totales du foyer, les consommateurs de gaz y étant encore plus sensibles (74%)
- **Une précarité énergétique qui grandit encore**
 - 44% des foyers ont restreint leur chauffage au cours de l'hiver dernier pour ne pas avoir de factures trop élevées (vs. 42% en 2012)
 - 15% des Français reconnaissent avoir rencontré des difficultés pour payer certaines factures d'électricité ou de gaz" (vs. 11% en 2012)

➤ **Un tarif régulé explosif**

En novembre une augmentation moyenne de 0,5% du tarif réglementé de vente du gaz qui s'inscrit dans une hausse des tarifs sur les deux dernières années de 9,5% (Octobre 2011/2013).



GAZ MOINS CHER ENSEMBLE

Rappel du calendrier



CALENDRIER

- Inscriptions du 15 octobre au 25 novembre : Un vrai succès quantitatif avec + de 140 000 inscrits.
- 26 novembre : dévoilement de l'offre finale (déterminée en fonction du nombre d'inscrits)
- Du 7 décembre au 31 janvier 2014 : phase de conversion. Chaque inscrit reçoit une offre personnalisée à laquelle il est libre de souscrire ou non. Une limite de 100 000 souscripteurs est fixée afin que le changement de fournisseur se fasse dans les meilleures conditions possibles.



GAZ MOINS CHER ENSEMBLE

Profil des inscrits: le parfait reflet du marché du gaz

- **Une campagne qui répond vraiment aux attentes de tous les consommateurs**
 - **76%** de non membres (ni adhérent/ni abonné)
- **Le Top 5 des Régions**
 - Ile-de-France (20 000); Rhône-Alpes (11 500); Nord-Pas-de-Calais (9 000); Pays de Loire (7 100); Lorraine (5 200)
- **Le tarif régulé du gaz délaissé**
 - **74%** des inscrits sont au tarif régulé
- **Une méconnaissance du marché**
 - **18%** déclarent ignorer s'ils sont au tarif régulé (dont **14.3%** abonnés à EDF!!!), ce qui souligne la méconnaissance des Français sur la libéralisation des marchés de l'énergie.
- **Une consommation annuelle moyenne de 16086 kWh**

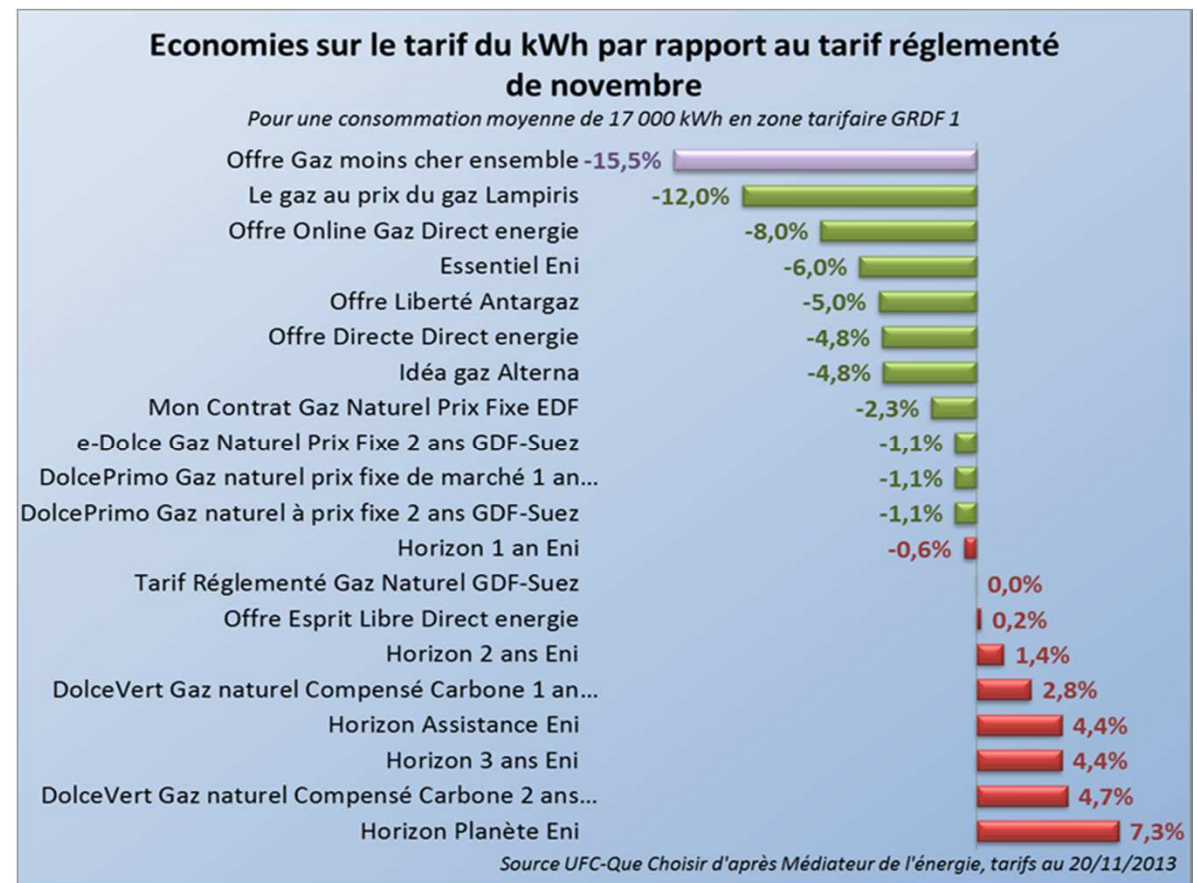
Avec une telle mobilisation et consommation
l'offre finale est particulièrement attractive

L'OFFRE FINALE (1/3)

Tarifs : la meilleure offre du marché

15,5% d'économies par rapport au tarif réglementé du kWh de Novembre
35 euros de remise complémentaire individuelle (A valoir sur la deuxième facture en cas de facturation bimestrielle, et au bout de 6 mois en cas de facturation annuelle)

Concrètement, pour un ménage **au tarif régulé** ayant une consommation annuelle de 17 000 kWh, l'économie moyenne sur un an est (remise complémentaire incluse de 35€) de **190 euros!**



Une moyenne qui peut cacher d'importants écarts selon les villes et les consommations



L'OFFRE FINALE (2/3)

Tarifs : sur un an, une économie moyenne qui varie selon les communes et la consommation

viles	Economie selon la zone
Lyon, Marseille (Zone tarifaire 1)	185 €
Paris, Caen, Brest , Amiens, Poitiers (Zone tarifaire 2)	187 €
Perpignan, Nice, Chartres, Béziers (Zone tarifaire 3)	189 €
Gap, Paimpol, Biscarrosse (Zone tarifaire 4)	191 €
Aurillac, Rodez, Pornic, Cahors, Albertville (Zone tarifaire 5)	193 €
Millau, Cassis, Grau du Roi, Chinon (Zone tarifaire 6)	195 €

Selon la consommation, les consommateurs économisent en moyenne entre 108€ et 400€

	Classe de consommation	Répartition des inscrits	Economie moyenne par consommateur
B1/B2I	6 001 - 10 000 kwh	12%	108 €
	10 001 - 15 000 kwh	22%	149 €
	15 001 - 20 000 kwh	19%	194 €
	20 001 - 25 000 kwh	12%	240 €
	25 001 - 30 000 kwh	7%	286 €
	+ de 30 000 kwh	10%	400 €



L'OFFRE FINALE (3/3)

Tarifs: Un important pouvoir d'achat restitué aux consommateurs

Au niveau national, l'impact est colossal, c'est pas moins de **20 millions d'euros** que les consommateurs peuvent collectivement économiser.



L'OFFRE FINALE

Un contrat sûr, protecteur des consommateurs

➤ Responsabilité unique

Le fournisseur est non seulement le seul interlocuteur mais aussi le seul responsable vis-à-vis du Client. Il ne peut renvoyer ce dernier vers le distributeur d'énergie.

➤ Facturation

- Relevés de consommation : le Fournisseur devra tenir compte des auto-relevés transmis par le Client entre les périodes de relevés du Distributeur.
- Établissement de la facture : le Client pourra obtenir une facture bimestrielle basée sur sa consommation réelle, cela grâce à l'auto-relevé s'il transmet tous les deux mois au Fournisseur un auto-relevé avant une date précisée au contrat.
- Divergence relevé du Distributeur - Auto-relevé : le Fournisseur ne pourra rejeter de sa propre initiative un index résultant d'un auto-relevé pour incohérence avec l'historique de consommation et y substituer un index calculé par ses soins. Il pourra seulement inviter le Client, à transmettre tout élément permettant de confirmer l'auto-relevé.
- Contestation de facture : en cas de contestation d'une ou plusieurs factures, le Fournisseur s'engage à permettre au Client de ne régler que le montant non contesté de la facture.

➤ La maîtrise de la consommation énergétique

Le fournisseur doit informer, de manière lisible, les Clients de la nécessité d'adopter une consommation sobre en énergie, et les moyens simples et concrets d'y parvenir, en se référant au besoin aux recommandations de l'ADEME.



L'OFFRE FINALE

Un traitement des réclamations associant la Fédération UFC-Que Choisir

➤ La procédure type

- Les réclamations peuvent être adressées directement au fournisseur ou via la Fédération
- Le fournisseur accuse réception de toute réclamation sous 2 jours
- L'accusé réception rappelle tous les recours amiables possibles pour le consommateur (UFC-QC, MNE) ainsi que sa possibilité à tout moment d'ester en justice
- La réponse doit être apportée par le fournisseur sous 30 jours

➤ En cas de réclamation non satisfaite

- Toute réponse à la réclamation non satisfaite du Client, sera d'abord transmise à l'UFC-Que Choisir, qui en cas de désaccord sur son contenu pourra, se rapprocher du client pour l'en informer et lui présenter notamment les voies de recours qu'il pourrait mettre en œuvre si le désaccord subsistait



GAZ MOINS CHER ENSEMBLE

Les Prochaines étapes

PHASE DE SOUSCRIPTION: LE CALENDRIER

- A compter du 7 décembre: réception par les inscrits de leur **offre personnalisée** indiquant le montant estimé de leur facture et, pour les abonnés au tarif régulé, celui de leur économie annuelle.
- Les inscrits ont **jusqu'au 31 janvier** pour exprimer le souhait de souscrire ou non à cette offre
- Une fois leur souhait de souscrire exprimé:
 - Renseignements complémentaires demandés au souscripteur afin de générer le contrat
 - Envoi sous 12 jours ouvrés du contrat de fourniture au souscripteur
 - Le souscripteur dispose de 10 jours pour décider ou non de conclure le contrat
 - Dans les 15 jours suivant l'acceptation du contrat, la fourniture de gaz doit être effective



Conclusion: GAZ MOINS CHER ENSEMBLE

Une campagne bel et bien au service de tous les consommateurs

➤ INTÉRÊT INDIVIDUEL

- **Économie substantielle**: 190 euros sur un an en moyenne
- **Sécurité juridique** (contrat négocié par UFC-Que Choisir + accompagnement de la Fédération UFC-Que Choisir en cas de réclamation auprès du fournisseur)

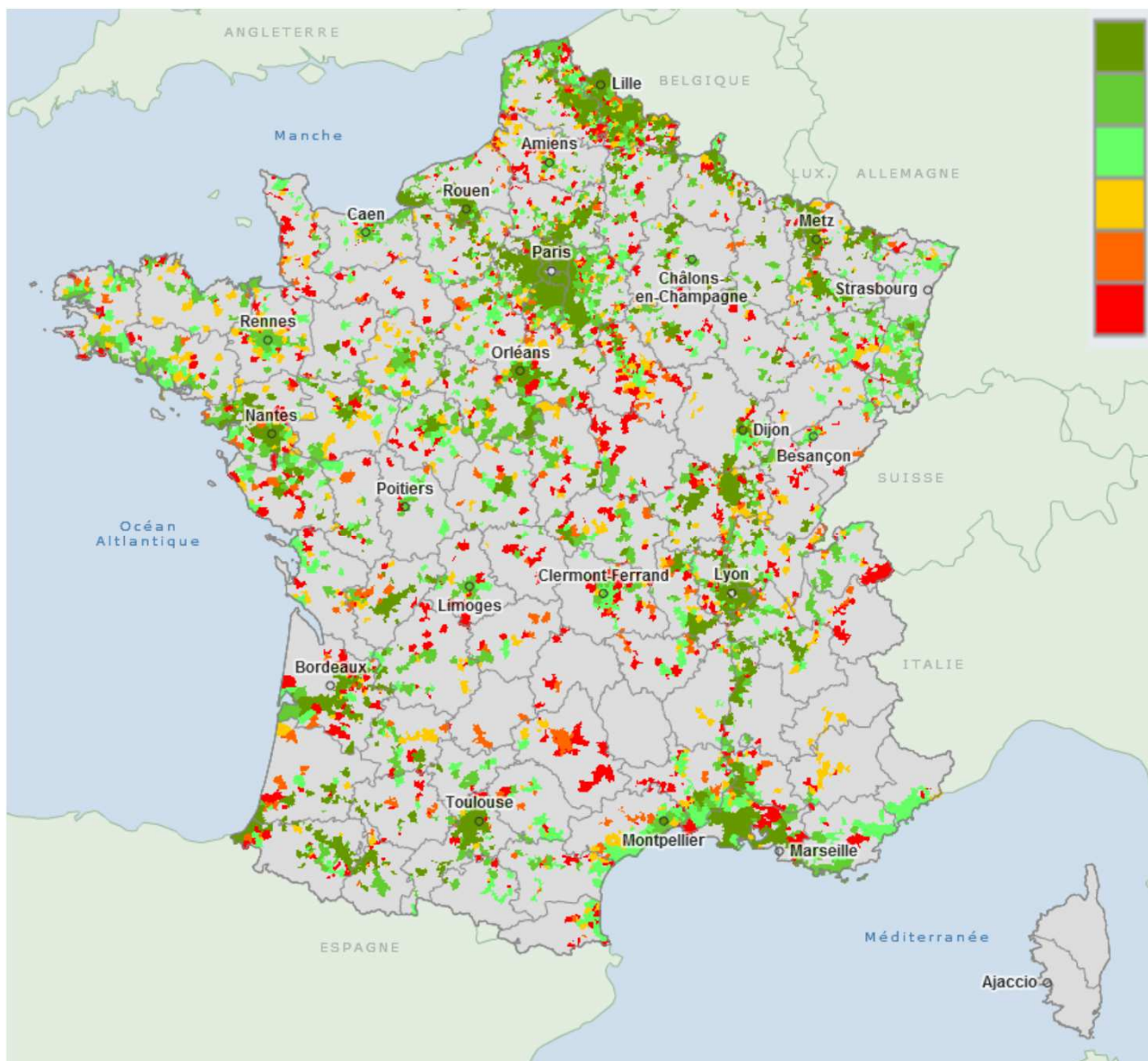
➤ INTÉRÊT COLLECTIF

- **Animation du marché et stimulation de la concurrence**:
 - Multiplication des offres attractives et campagnes de communication des fournisseurs alternatifs
 - Multiplication à venir de telles opérations: copropriétés; syndicats communaux et interdépartementaux



ANNEXES

Représentation des zones tarifaires de GRDF sur le territoire



- Zone 1 : la moins chère
- Zone 2
- Zone 3
- Zone 4
- Zone 5
- Zone 6 : la plus chère

15,5% d'économie sur le tarif réglementé du kWh, une économie croissante entre la zone 1 à 6

Ex : économies pour une consommation moyenne de 17 000 kWh

- Zone 1 : 185€ TTC
- Zone 2 : 187€ TTC
- Zone 3 : 189€ TTC
- Zone 4 : 191€ TTC
- Zone 5 : 193€ TTC
- Zone 6 : 195€ TTC

Décomposition de la facture des ménages chauffés au gaz pour une consommation moyenne annuelle de 17 000 kWh

■ Part abonnement ■ Part consommation ■ Part taxes

